CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE ARGENT

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 2

OCOM M321.02 – CONSTRUIRE LES ÉLÉMENTS D'UN BIVOUAC

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-703/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier l'annexe A pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets à la construction d'un bivouac.

La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce ce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la construction des éléments d'un bivouac, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet devrait avoir construit les éléments d'un bivouac.

IMPORTANCE

Il est important pour les cadets de savoir comment, en tant que chef d'équipe, construire les éléments d'un bivouac car dans un exercice d'entraînement en campagne (EEC) – bivouac – lors d'une fin de semaine, les chefs d'équipe reçoivent de petits rôles de leadership pour construire des éléments spécifiques d'un bivouac.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Discuter des éléments d'un bivouac**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif



Distribuer le diagramme d'un exemple de bivouac et identifier chaque caractéristique alors qu'on en discute. Les cadets devraient déjà connaître les éléments mais ils pourraient avoir besoin d'une certaine révision.

ÉLÉMENTS D'UN BIVOUAC

Plusieurs éléments composent un bivouac. Chaque élément est caractérisé par ses équipements, les matériaux de construction nécessaires et les exigences de l'emplacement.



Les éléments d'un bivouac sont énumérés ci-dessous accompagnés d'une courte description de l'élément, suivie d'une liste des matériaux de construction nécessaires et des exigences de l'emplacement.

Quartier général (QG). Cet aménagement constitue la partie centrale d'un bivouac. Presque toute l'administration se fait ici. Le QG est le lieu pour l'officier responsable (O Resp) et du personnel de soutien. L'équipement de communications et de sécurité peuvent aussi s'y trouver.

Le QG peut être un endroit désigné ou un abri réel. Le QG est généralement construit avec du matériel de tente modulaire. La grandeur de la tente peut varier d'une section à plusieurs sections selon les exigences de l'exercice d'entraînement en campagne (EEC).

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• une section complète du matériel de tente modulaire incluant les panneaux avant et arrière • des piquets • des tables • des chaises, des bancs • un poste d'officier de service • un lit pliant pour l'officier de service et une aire de coucher	• emplacement central • terrain plat • facilement accessible

Approvisionnement. L'approvisionnement est l'endroit où tout l'équipement non-utilisé est entreposé. Cet endroit a un quartier-maître désigné (un cadet sénior, un officier d'approvisionnement, etc.). Cet élément est souvent situé près du QG, ou il est situé à l'intérieur même du QG. Il est considéré comme un lieu sécuritaire et il est interdit à tous sauf au personnel désigné.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• une section complète du matériel de tente modulaire incluant les panneaux avant et arrière • des piquets • une table • une ou des chaises	• près du QG • terrain plat

Point de premiers soins. Le point de premiers soins est toujours situé au centre du bivouac. Dépendant de la grandeur du bivouac, il peut être raisonnable d'aménager plusieurs postes pour fournir un accès rapide à l'équipement de premiers soins.



Un point de premiers soins principal peut être aménagé pour traiter les blessures plus sérieuses. Cet endroit peut se situer à l'intérieur de tentes modulaires érigées et peut contenir une trousse de premiers soins de campagne, une planche dorsale, une minerve, une civière, des couvertures de laine et un lit pliant.

Les éléments qui composent un point de premiers soins sont les suivants :

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• une civière • une trousse de premiers soins d'urgence • 2 couvertures ignifuges • une planche dorsale • une minerve • une table • des chaises	• au centre du bivouac

Point d'incendie. Cet endroit est utilisé pour combattre tout incendie qui survient. Le point d'incendie, comme le point de premiers soins, est un point d'interventions de secours et il doit être centralisé et accessible lors d'une urgence. Les points d'incendie devraient être aménagés près des aires de coucher, des aires de préparation des repas, et du PHL. Si le bivouac est grand et étendu, des points d'incendie supplémentaires doivent être aménagés.

Le point d'incendie doit être muni d'extincteurs d'incendie de classe A, à l'exception du point d'incendie du PHL qui doit être muni d'un extincteur d'incendie de classe B. Les éléments qui composent un point d'incendie sont les suivants :

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• un balai à feu • une pelle • un seau de 13.7 L (3 gallons) rempli de sable • un extincteur d'incendie • phare de point d'incendie • une sirène d'incendie	• centralisé et facilement accessible • plus d'un peuvent être requis

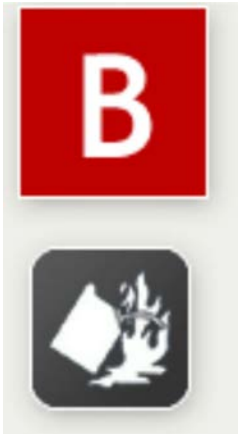
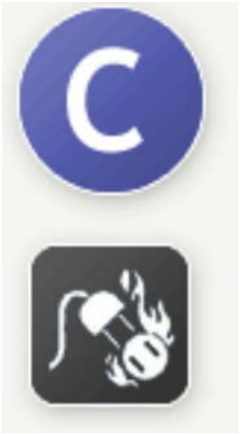


Il n'est pas rare d'utiliser des sites qui exigent un nombre déterminé de points d'incendie avec un équipement spécifique. S'assurer de vérifier avec les autorités de la propriété utilisée.

Il peut y avoir des directives spécifiques ou des règlements qui doivent être respectés relativement à l'équipement de sécurité-incendie. Ces règlements sont très fréquents sur les bases des Forces canadiennes.



Les extincteurs d'incendie sont étiquetés en fonction de la classe de l'incendie qu'ils peuvent éteindre. Les types d'extincteurs sont les suivants :

			
Classe A, Combustibles ordinaires : • déchets • bois • papier	Classe B, Liquides inflammables : • huiles • graisse • goudron • essence • diluants pour peintures	Classe C, Électricité : • matériel électrique sous tension	Classe D, Métaux combustibles : • magnésium • titane

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Poste de PHL. Le poste de PHL est une zone désignée pour l'entreposage des carburants, des liquides dangereux et inflammables. Cette zone doit être clairement marquée (une tresse blanche fait très bien la délimitation). Un bac d'écoulement doit être présent pour prévenir tout déversement durant le remplissage des réservoirs. Les éléments qui composent un poste de PHL sont les suivants :

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• une tresse blanche • un bac d'écoulement • un ruban marqueur • un équipement de lutte contre les déversements • une balise d'identification	• à 100 m du bivouac • terrain plat • aire ouverte et dégagée • sans branches surplombantes • à 200 m minimum d'une source d'eau naturelle

Route d'entrée et de sortie pour un véhicule de sécurité. Cet élément est utilisé pour contrôler la circulation routière. Il aide à garder le site sécuritaire, et prévient une usure exagérée et la détérioration de l'environnement. Une signalisation de route d'entrée et de sortie constitue tout le matériel nécessaire pour cet élément.

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• signalisation	• la route ne devrait pas traverser les aires d'activités

Aire de stationnement. Cette aire est pour stationner les véhicules de soutien aux exercices et devrait être clairement identifiée. L'aire de stationnement sera pourvue de bacs d'écoulement qui sont placés sous le moteur de chaque véhicule. Les éléments qui composent une aire de stationnement sont les suivants :

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• des bacs d'écoulement • une tresse blanche • un panneau de stationnement	• aire dégagée • espace pour stationner des véhicules supplémentaires • espace pour retourner un véhicule

Aire de rassemblement. Ce point est une grande aire désignée où le personnel se réunit quand il est appelé à se rassembler ou lors d'une urgence. Il est souvent utilisé pour des exposés généraux. Aucun élément n'est requis pour cette aire, toutefois c'est un endroit qui est verbalement identifié au groupe lors de l'exposé sur les mesures de sécurité.

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• S.O.	• aire ouverte et dégagée, abritée ou non

Point d'eau. Cet endroit est désigné pour l'entreposage et l'approvisionnement en eau potable. Il est souvent situé dans un endroit centralisé. Il peut aussi être une source d'eau naturelle. Il n'y a pas de matériaux requis pour cette zone. C'est un endroit qui est verbalement identifiée au groupe lors de l'exposé sur les mesures de sécurité.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• des jerricans d'eau	• aire centralisée • facilement accessible si une source naturelle est utilisée

Aire des lavabos. Cette aire est l'endroit désigné pour les toilettes. Les bivouacs auront des toilettes chimiques portables ou des installations désignées à utiliser. Cet endroit sera situé à au moins 60 m (200 pieds) dans la direction du vent des aires de coucher et de repas ainsi que du point d'eau. Aucun élément n'est requis pour cette aire, toutefois c'est un endroit qui est verbalement identifié pour le groupe entier dès son arrivée au bivouac.

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• des toilettes chimiques portables ou des installations désignées	• à au moins 60 m (200 pieds) dans la direction du vent des aires de coucher et de repas ainsi que du point d'eau.

Aire de cuisson. Cette aire est désignée pour la préparation de la nourriture. Le meilleur endroit est une surface durable comme un rocher plat ou une zone sablonneuse. L'aire de cuisson ne devrait pas être située à plus de 10 m de l'aire de repas pour éviter que les gens se déplacent inutilement autour des réchauds et de l'eau bouillante. Aucun matériau spécifique n'est nécessaire pour construire l'aire de cuisson, toutefois elle est verbalement identifiée pour le groupe entier dès son arrivée au bivouac.

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• S.O.	• surface durable (rocher plat ou zone sablonneuse) • aire ouverte, sans arbres ni branches surplombantes • près de l'aire de repas

Aire de repas. C'est un point central où toute la nourriture sera consommée. Cela aidera au contrôle des pertes et des déchets qui sont des sous-produits de la consommation de nourriture, surtout dans les zones où il y a beaucoup d'animaux. Aucun élément n'est requis pour cette aire, toutefois elle est verbalement identifiée pour le groupe dès son arrivée au bivouac.

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• S.O.	• aire abritée

L'emplacement des déchets. C'est le point central pour jeter et entreposer les déchets. Il est situé à l'extérieur du bivouac principal et il est protégé des animaux (les déchets sont entreposés dans des poubelles, des supports à ordures ou des véhicules). Les matériaux et l'équipement qui composent l'emplacement des déchets sont les suivants :

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• des poubelles • benne à ordures • support à ordures	• à 100 m (328 pieds) du bivouac • protégé des animaux

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Aires de coucher. Les aires de coucher devraient être situées en amont du vent par rapport à l'aire de préparation des repas, sur un terrain plat. Les aires de coucher seront divisées en deux sections écartées l'une de l'autre, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Des indicateurs peuvent être placés pour identifier l'emplacement des tentes des femmes et celles des hommes. Il n'y a pas de matériaux spécifiques requis pour cette zone. Les aires de coucher sont verbalement identifiées pour le groupe dès son arrivée au bivouac.

Matériaux requis	Exigences d'emplacement
• des indicateurs pour la section des femmes et des hommes	• terrain plat • sans débris majeur • séparation entre les femmes et les hommes

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. Nommer cinq éléments du bivouac.

Q2. Où devrait être aménagé un point de premiers soins?

Q3. Quelles sont les exigences d'emplacement pour un poste de PHL?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. N'importe lequel des cinq éléments suivants :

- le quartier général,
- l'approvisionnement,
- le point des premiers soins,
- le point d'incendie,
- le poste de PHL,
- la route d'entrée et de sortie pour les véhicules de sécurité,
- l'aire de stationnement,
- l'aire de rassemblement,
- le point d'eau,
- l'aire de lavabos,
- l'aire de cuisson,
- l'aire des repas,
- l'emplacement des déchets,
- les aires de coucher (pour hommes et femmes).

R2. Le point de premiers soins est toujours situé au centre du bivouac.

R3. Les exigences d'emplacement pour un poste de PHL sont les suivantes :

- à 100 m du bivouac,
- sur un terrain plat,

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- dans une aire ouverte et dégagée,
- sans branches surplombantes,
- à 200 m d'une source d'eau naturelle.

Point d'enseignement 2 — **Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'établir les éléments d'un bivouac**

Durée : 15 min — Méthode : Démonstration et exécution



Dans cette leçon, les cadets devront établir les éléments spécifiques d'un bivouac.

Les explications et les démonstrations pourront être écourtées puisque la majorité des cadets auront une connaissance pratique de chaque élément grâce à leur participation antérieure à des EEC et à partir des descriptions du PE 1.

Expliquer et démontrer, lorsque nécessaire, comment établir un élément d'un bivouac.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets d'établir et marquer les éléments d'un bivouac.

RESSOURCES

- un exemple de schéma d'un bivouac,
- une tresse blanche,
- du carton bristol blanc,
- des marqueurs,
- de la ficelle,
- un couteau de poche (un par groupe).

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Les cadets seront responsables de disposer les éléments d'un bivouac.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Diviser les cadets en groupes d'au plus cinq personnes.
2. Attribuer à chaque groupe un nombre égal d'éléments de bivouac à établir dans la liste suivante :
   a. le quartier général,
   b. l'approvisionnement,
   c. le point des premiers soins,
   d. le point d'incendie,
   e. le poste de PHL,

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

f. la route d'entrée et de sortie pour les véhicules de sécurité,

g. l'aire de stationnement,

h. l'aire de rassemblement,

i. le point d'eau,

j. l'aire de lavabos,

k. l'aire de cuisson,

l. l'aire des repas,

m. l'emplacement des déchets,

n. les aires de coucher (pour hommes et femmes).

3. Pour établir un élément d'un bivouac, laisser les cadets identifier chaque élément en utilisant des cartons bristol et des marqueurs.

4. Faire une visite guidée des lieux identifiés avec les groupes.

5. Cinq minutes seront utilisées pour la visite guidée d'un groupe aux lieux identifiés.

6. Faire un compte-rendu de chaque élément avec le groupe.

MESURES DE SÉCURITÉ

Les cadets exploreront la zone où sera érigé le bivouac. Établir pour les cadets les frontières à utiliser pour le bivouac.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation à l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 3 **Expliquer, démontrer et faire construire par les cadets les éléments d'un bivouac**

Durée : 60 min Méthode : Démonstration et exécution



Dans cette leçon, les cadets devront construire les éléments spécifiques d'un bivouac.

La majorité des cadets auront une connaissance pratique de chaque élément grâce à leur participation antérieure à des EEC.

Expliquer et démontrer comment construire chaque élément lorsque nécessaire.

L'érection d'une section de tente modulaire est probablement la tâche la plus difficile pour les cadets.

Prendre 20 minutes et démontrer comment ériger une section de tente modulaire.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L’objectif de cette activité est de faire construire par les cadets les éléments spécifiques d’un bivouac.

RESSOURCES

Les ressources pour les éléments suivants d’un bivouac sont énumérées dans le PE 1 :

- le quartier général,
- l’approvisionnement,
- le point des premiers soins,
- le point d’incendie,
- le poste de PHL.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Les cadets devront physiquement construire les éléments suivants :

- le quartier général,
- l’approvisionnement,
- le point des premiers soins,
- le point d’incendie,
- le poste de PHL.

Dans la dernière activité, chaque élément devrait avoir été préalablement positionné à l’intérieur du bivouac. Les cadets placeront leur élément à son emplacement désigné.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Diviser les cadets en groupes égaux d’au plus cinq personnes.
2. Faire une démonstration de 20 minutes sur la façon d’ériger une section de tente modulaire.
3. Déterminer un élément à construire pour chaque groupe.
4. Donner 30 minutes à chaque groupe pour construire son élément.
5. Dix minutes seront utilisées pour une visite guidée des éléments construits.
6. Faire un compte-rendu de chaque élément avec le groupe.

CONFIRMATION DU POINT D’ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à l’activité servira de confirmation à l’apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à la construction des éléments d’un bivouac servira de confirmation à l’apprentissage de cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Les chefs d'équipe qui ont été nommés pour construire les éléments d'un bivouac devront avoir une bonne connaissance de l'aménagement d'un bivouac et de ses éléments. Pratiquer comment situer l'élément d'un bivouac préparera les chefs d'équipe à diriger un groupe de cadets subalternes dans une tâche similaire.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Des instructeurs supplémentaires peuvent être nécessaires pour aider à la construction de chaque élément du campement dans le PE 3.

Le cadet doit participer à l'activité et, dans la mesure du possible, exercer les fonctions d'un chef d'équipe.

Le ou les chefs d'équipe recevront une rétroaction sur leur performance, s'il y a lieu, qui fait partie de l'OREN 303 (Exercer le rôle de chef d'équipe, chapitre 3).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur – Cadets 3. (2000). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.